

JOURNAL DE MONACO

Administration et Rédaction.

Rue de Lorraine, 14,

Monaco (Principauté.)

POLITIQUE, LITTÉRAIRE ET ARTISTIQUE

PARAISANT LE MARDI

Tous les ouvrages français et étrangers

dont il est envoyé 1 exemplaire sont

annoncés dans le journal.

INSERTIONS :

Annonces 25 Cent. la ligne
Réclames 50.

On traite de gré à gré pour les autres insertions

On s'abonne, pour la France, à Paris; à l'Agence Havas, rue J.-J. Rousseau, 3, et chez M. St-Hilaire, éditeur de musique du Conserv. Imp. et directeur du Comptoir général des compositeurs, rue du f. Poissonnière, 40
EDOUARD ROUYÈRE, Libraire et Commissionnaire, rue des Saints-Pères, 4.
A Nice, LIBRAIRIE VISCONTI, rue du Cours et LIBRAIRIE-AGENCE JOUGLA, rue Gioffredo, 1. près la pl. Masséna
à l'AGENCE-DALGOUTTE, place du Jardin Public, 3

Les abonnements comptent du 1^{er} et du 16 de chaque mois et se paient d'avance.
Les lettres et envois non affranchis seront refusés. — Les manuscrits non insérés seront rendus.

ABONNEMENTS :

Un An 12 Francs
Six Mois 6 id.
Trois Mois 3 id.

POUR L'ÉTRANGER les frais de poste en sus

Monaco, le 27 Avril 1886

Les grands travaux publics qui se rattachent au développement de la circulation sur le territoire de la Principauté et aux rapports internationaux sont, de la part du Gouvernement de S. A. S. le Prince Charles III, l'objet d'une particulière sollicitude, et, à ce titre, nous devons signaler l'achèvement de la route ayant pour objet de faciliter les communications entre la frontière Ouest et la frontière Est de la Principauté. Il importait aussi de donner aux quartiers du Nord-Ouest des débouchés qui sont appelés à mettre en valeur des terrains dont les altitudes, la situation topographique pouvaient favoriser l'établissement d'immeubles destinés à satisfaire aux déplacements de populations qui s'accroissent d'année en année, apportant la vie et le bien-être sur un littoral où des raisons de santé, une température privilégiée et des progrès économiques incessants attirent les étrangers pendant des saisons qui se prolongent de plus en plus.

Une rectification de la route entre la frontière Ouest et le vallon de Saint-Roman ayant été décidée, M. Garrus, Inspecteur des Travaux publics, fut chargé d'étudier un tracé qui répondît aux exigences actuelles en s'élevant progressivement, par des rampes inférieures à 0,05 par mètre, et une largeur de voie de 8 mètres, traversant, depuis le pont sous rails des Salines, les quartiers du Canton, de la Colle, des Révoires, du Castelleretto, des Moneghetti et de Costa Pereira, pour rejoindre le boulevard des Moulins près de l'église Saint-Charles.

Ce projet, déclaré d'utilité publique par Ordonnance du 28 mars 1882, avait été soumis à une conférence internationale appelée à donner son avis, et, à la suite de formalités toujours laborieuses à remplir, une sanction Souveraine en a autorisé l'exécution qui fait honneur aux ingénieurs de la Principauté auxquels ont été confiées les premières études, la préparation des plans et la direction des travaux.

Il fallait vaincre bien des obstacles sur une longueur de plus de deux kilomètres pour établir cette route qui rencontrait des escarpements, des contreforts alpestres, des étroitures de passage entre la voie ferrée et les rochers à pic des Révoires et que coupait le ravin de Sainte-Dévote qu'on devait franchir au-dessus de la cascade; il y avait à faire les raccordements de l'avenue de la Gare, du chemin de la Turbie, de la rue des Moneghetti et ceux de la Costa, mettant en valeur les nouveaux quartiers du Carnier et de Saint-Michel reliés au boulevard

des Moulins en face de l'avenue de la Madone.

L'adjudication avait été divisée en trois lots dont le premier était confié à M. Pécoud, le deuxième à MM. Belgheroni et Mombelli, et le troisième à M. Marquet. Les travaux, attaqués sur tous les points à la fois au mois de septembre 1884, comprenaient des déblais considérables en pleine roche sur une hauteur de plus de 20 mètres dans certains points, et à 40 mètres seulement de la voie ferrée; un ouvrage d'art important se présentait sur le ravin de Sainte-Dévote où M. l'ingénieur Barré, modifiant un projet primitif, fit accepter par le Comité des Travaux Publics un pont droit à plein cintre de 33 mètres d'ouverture, à culées perdues dans les masses rocheuses du vallon. La chaussée de ce pont est à 45 mètres au-dessus du ravin; sa hauteur, ses proportions, sa hardiesse et une simplicité remarquable s'harmonisent avec l'ensemble du paysage.

Le bandeau, qui a un mètre vingt centimètres de largeur est en pierres de la Turbie, taillées avec bossages saillants; il en est de même des chaînes d'angle et au-dessus de la clé se trouve un écusson où sont sculptées les armes princières formant relief.

Le coup d'œil est féérique de cette hauteur; l'on y découvre le rocher de Monaco, son Palais, un versant de ses jardins, la route de la Porte-Neuve et la Condamine toute entière ainsi que des échappées sur le port, la rade et l'anse de Fontvieille.

Cette route constitue la plus belle promenade de la Principauté; la partie comprise entre le boulevard Charles III et le pont de Sainte-Dévote est dénommée *boulevard de l'Ouest*; l'autre portion, depuis le vallon jusqu'à sa jonction avec le boulevard des Moulins, a pris le nom de *boulevard du Nord*.

Cette dernière section, finie la première, il y a quelques mois, est presque entièrement bordée de luxueuses villas; celle prenant naissance aux Révoires vient de s'achever et est livrée à la circulation; elle provoque déjà certains travaux de clôture pour les propriétés riveraines, et il n'est pas douteux que cette belle voie qu'éclaircit 52 becs de gaz (soit un bec tous les 40 mètres environ), sera des plus fréquentées par suite des communications faciles qu'elle établira entre les divers quartiers de la Principauté. Bientôt s'élèveront sur ses côtés des immeubles de rapport et des propriétés d'agrément, car, outre les conditions climatiques d'une situation bien abritée et d'une vue magnifique, les constructeurs auront encore des égouts tout installés et une canalisation d'eau, la Compagnie géné-

rale ayant fait placer ses conduites sur toute la longueur de la route, de façon à desservir immédiatement les propriétaires voisins.

C'est avec la plus vive reconnaissance que notre population va profiter de l'achèvement de ces grands travaux qui donneront un nouvel essor au mouvement commercial et à la prospérité de la Principauté.

Dimanche dernier, jour de Pâques, a été inauguré l'éclairage au gaz des boulevards de l'Ouest et du Nord.

NOUVELLES LOCALES

S. A. S. le Prince Louis, accompagné de M. le Comte de Lamotte d'Allogny, chambellan, est parti de Paris le 21 de ce mois pour Bruxelles afin d'y rendre visite à S. A. R. la Princesse de Hohenzollern, sa tante, actuellement chez S. A. R. la Comtesse de Flandre, sa fille.

Le Prince a quitté Bruxelles samedi 24 pour se rendre à La Haye.

S. Exc. le Commandeur Naldini, Envoyé Extraordinaire et Ministre Plénipotentiaire de S. A. S. le Prince près la Cour d'Autriche, a donné à Vienne le 10 de ce mois un grand dîner auquel assistaient, entre autres invités :

LL. Exc. M. de Szogyeny, Sous-Secrétaire d'Etat au Ministère des Affaires Etrangères; M. le Baron Orczy, Ministre Hongrois; M. le Comte de Kueffstein, Ministre Plénipotentiaire Attaché au Ministère des Affaires Etrangères; M. le Comte Huyn, Feldzeugmestre conseiller intime et Membre de la Chambre des Seigneurs; S. Exc. M^{gr} le Nonce Apostolique; les Ministres de Perse et d'Espagne; M. le Comte de Montmarin, Conseiller de l'Ambassade de France; M. le Comte Costa, Secrétaire de l'Ambassade d'Italie; M. le Comte Clary-Aldringen, etc.

ARRÊTÉ

Nous, Gouverneur Général de la Principauté de Monaco, Vu l'ordonnance sur la Police Générale, Vu l'art. 472 du Code Pénal, Sur le rapport de M. le Directeur de la Police; Considérant que la détention et la vente des huiles minérales, à raison du caractère inflammable de leurs émanations volatiles, doivent être réglementées dans l'intérêt de la sécurité publique :

ARRÊTONS :

ARTICLE PREMIER. — Le dépôt et la vente du pétrole et de ses dérivés, des huiles de schiste et de goudron, des essences et autres hydrocarbures liquides, sont subordonnés dans la Principauté à l'autorisation du Gouverneur Général.

Les demandes en autorisation devront être formulées sur papier timbré et désigner le local qui devra servir de dépôt, ainsi que la quantité maxima de l'approvisionnement projeté.

ART. 2. — Les huiles et essences doivent être déposées dans une pièce au rez-de-chaussée, dallée, ventilée, bien éclairée par des fenêtres munies de grillages extérieurs et fermant à clef par une porte. Cette pièce doit être isolée de tout dépôt de bois et d'autres matières inflammables, séparée de l'habitation et du magasin de vente au détail.

Les dépôts ne pourraient être autorisés dans des caves si celles-ci n'étaient dallées en pierres rejointoyées au mortier ou au ciment, bien éclairées et ventilées, et séparées des voisins par des murs pleins de 0^m30 au moins d'épaisseur.

Les portes des pièces servant de dépôt doivent être garnies de seuils saillant au moins de 0^m10, afin que les liquides ne puissent s'écouler au dehors.

ART. 3. — Les liquides inflammables doivent être tenus dans des vases en métal avec couvercle hermétique, ou des fûts solides, étanches, cerclés en fer, ne contenant pas plus de 150 litres et munis de robinets, ou dans des touries en verre ou en poteries revêtues de paille ou d'osier d'une capacité de 60 litres au plus.

Le dépositaire sera tenu d'avoir constamment, sinon dans le lieu même du dépôt, au moins à sa portée, un approvisionnement de sable fin de 1 mètre cube par hectolitre d'huile minérale.

ART. 4. — Il est interdit de pénétrer dans les locaux servant de dépôt d'huiles minérales avec une lumière, à moins qu'elle ne soit renfermée dans une lanterne de sûreté, d'y fumer, d'y allumer du feu, d'y transvaser les huiles ou essences, si ce n'est pendant le jour, et, autant que possible, à l'aide d'une pompe, et d'y garder des fûts vides ou autres matières combustibles.

ART. 5. — Pour la vente au détail, les liquides destinés à l'éclairage doivent être reçus, conservés et livrés dans des récipients en métal contenant au plus 5 litres, exactement fermés au moyen de robinets ou bouchons à vis. Chaque récipient doit porter une étiquette extérieure et pouvoir servir de burette.

Aucun transvasement ne doit avoir lieu dans la boutique, où l'on ne doit pas conserver plus de 10 litres à la fois.

Les hydrocarbures non destinés à l'éclairage peuvent être contenus en flacons ou bouteilles bien bouchés, d'une capacité de 5 litres au plus.

Les vases renfermant des liquides inflammables doivent être déposés dans un casier garni intérieurement de métal et complètement séparé des autres marchandises.

ART. 6. — Le transport des liquides énumérés ci-dessus par quantités excédant 5 litres ne peut avoir lieu que dans les récipients déterminés à l'article 3.

ART. 7. — En cas de contravention aux dispositions qui précèdent, l'autorisation serait retirée, et le magasin pourrait être fermé, sans préjudice des poursuites judiciaires.

Dispositions transitoires

ART. 8. — Les dispositions du présent Arrêté seront appliquées rigoureusement un mois après sa publication. Il sera notifié à chacun des intéressés connus à cette époque.

ART. 9. — Le Directeur de la Police, le Commandant des Carabiniers, les fonctionnaires, agents et militaires sous leurs ordres sont chargés d'assurer l'exécution du présent Arrêté.

Fait en l'Hôtel du Gouvernement à Monaco, le 20 avril 1886.

Le Gouverneur Général,
B^{on} DE SAINT-PRIEST.

Les provenances de Brindisi et des environs subiront dans le port de Monaco une observation de cinq jours. Les provenances des autres ports d'Italie, une observation de trois jours.

Les provenances de la Sardaigne subiront seulement une observation de 24 heures.

Les cérémonies religieuses de la Semaine Sainte, précédées des entretiens si suivis du sympathique prédicateur du Carême, ont été, cette année, des plus remarquables. Dès jeudi, la foule des fidèles se pressait dans les églises et chapelles de la Principauté, autour de la sainte table, et, le soir, des artistes ont fait entendre, à la Cathédrale comme à Saint-Charles et à Sainte-Dévote, des chants de nos plus grands maîtres.

Mais c'est surtout le vendredi-saint qu'il nous faut mentionner comme ayant donné lieu à une manifestation vraiment digne et imposante des sentiments catholiques de notre population. Les trois heures d'agonie, présidées par Sa Grandeur — qui avait dû la veille s'absenter pour remplacer à Fréjus M^{gr} Oury, non encore installé — avaient attiré à la Cathédrale une foule inusitée.

Les dernières paroles du Christ sur la croix ont été commentées éloquemment par le R. P. Théodore, et, entre chacun de ces commentaires, la maîtrise,

l'orchestre et divers artistes du théâtre, gracieusement offerts par M. Fabien, ont interprété le *Stabat* de Rossini, la *Septième parole* de Mercadante et le *Crucifix* de Faure.

Jamais aussi belle exécution musicale n'a encore eu lieu sous les voûtes de notre basilique; M^{lle} Herman, très en voix, s'est surpassée; le duo *Quis est homo*, avec M^{lle} Andrée, contralto; le quatuor *Sancta Mater*, et surtout l'*Inflammatu*s ont mis en relief son charmant talent de cantatrice. M. Savigny, soliste, et MM. Courtois, Gisors, Baudin, Devige, artistes du théâtre, ont prêté à la cérémonie un concours dont les assistants leur sont reconnaissants. M. Bernardi, ténor, et M. Toubas, baryton, tous deux de la maîtrise, ont droit à toutes nos félicitations pour avoir supérieurement chanté, le premier, le *Cujus animam* et la partie de ténor du *Sancta Mater*; le second, le *Pro peccatis* et le *Crucifix*.

Nos lecteurs ont déjà pu apprécier la valeur de l'œuvre de Mercadante connue sous le nom de *Septième parole de N.-S. Jésus-Christ sur la croix*; ces pages sublimes ont été rendues par les chœurs avec autant de puissance que de sentiment, aussi il est juste de complimenter sans réserve M. Bellini, maître de chapelle, qui a pu mener à bien une solennité très réussie dans ses plus petits détails.

La Cathédrale, toute tendue de draperies noir et argent, était décorée avec le goût et la simplicité qui conviennent en ces funèbres cérémonies.

Le soir, la procession traditionnelle a attiré dans notre ville de nombreux spectateurs qui ont ensuite pieusement écouté le sermon du R. P. Théodore, sur la Passion.

Le jour de Pâques n'a pas été moins solennellement célébré. Les autorités de la Principauté ont assisté à la grand-messe pontificale de la Cathédrale, où Monseigneur a officié, assisté de tout son clergé. La messe a été terminée par la bénédiction papale donnée par Sa Grandeur.

Pendant l'office, la maîtrise a chanté, avec une rare perfection, la messe solennelle de Cherubini, et deux artistes amateurs, M^{me} Negrini et M. D... se sont fait entendre et méritent de justes éloges. M. D... a joué à l'Offertoire un solo de violoncelle, M^{me} Negrini a chanté l'*O Salutaris* de Lefébure à l'élévation. Le service d'honneur était fait dans la Cathédrale par la Compagnie des Gardes et les Carabiniers, et la Société philharmonique a précédé et reconduit le cortège officiel selon l'usage.

Le soir, aux vêpres pontificales, le R. P. Théodore a clos la station du Carême par un grand sermon sur la résurrection. Mais Sa Grandeur, avant qu'il descendit de chaire, a tenu à lui exprimer publiquement sa vive reconnaissance pour la manière vraiment apostolique avec laquelle il a rempli la mission confiée à son talent et à son zèle bien connus dans la Principauté.

Au salut, M^{me} Negrini a dit l'*Ave Maria* de Cherubini, et M. Toubas, le *Tantum Ergo*.

Le train spécial de 1^{re} classe, organisé le 25 février dernier pour le transport des voyageurs de Menton qui se rendaient tous les jeudis aux concerts classiques de Monte Carlo, sera supprimé à partir de jeudi prochain 29 du courant.

Ce train partait de Menton à 1 heure et arrivait à Monte Carlo à 1 heure 14.

L'ouverture du service d'été sur le réseau de la Compagnie des chemins de fer P.-L.-M. est fixée au mardi 1^{er} juin.

M. Raffaele Silva a offert au musée de Monaco un fragment du câble transatlantique de New-York à Liverpool, recueilli par lui en Amérique en 1871 lors de la rupture de ce câble.

L'espace nous manque pour parler comme nous le voudrions des deux concerts spirituels donnés la semaine dernière au Casino avec le concours de M^{lle} Mauduit contralto de l'Opéra, et de MM. Sivori, Batta, Mousset et Tauffenberger.

Tous les dilettanti monégasques connaissent d'ailleurs les artistes dont nous venons de donner les noms; le talent et la voix puissante de M^{lle} Mauduit; le style sobre et large de M. Mousset baryton, rappelant avec une diction parfaite, l'école de Faure; la virtuosité de Sivori et de Batta, ces deux maîtres du violon et du violoncelle, ainsi que l'organe souple du ténor Tauffenberger, ont fait de ces concerts de véritables solennités pour les amateurs.

Tous ont été chaleureusement applaudis et rappelés; mais nous ne pouvons omettre, dans ce court compte-rendu, l'ovation dont Sivori a été l'objet samedi après la *Prière de Moïse*, thème varié, sur une seule corde, de Paganini. L'enthousiasme tournait au délire; trois rappels successifs, une couronne de fleurs et des bravos prolongés laisseront à M. Sivori le souvenir d'un de ses plus grands succès.

CHRONIQUE DU LITTORAL

Marseille. — *Concours régional*. — Voici le programme des fêtes qui seront données à Marseille les 8, 9 et 10 mai 1886. — Fêtes organisées par le Comité de charité de Marseille.

Première journée

Samedi 8 mai, à 8 heures du soir: Cortège vénitien, précédant l'arrivée du Printemps.

A 10 heures du soir: Bal de fleurs paré, masqué et travesti.

Deuxième journée

Dimanche 9 mai, à 2 heures de l'après-midi: Corso de gala et bataille de fleurs au parc Borély.

Troisième journée

Fêtes organisées par la Commission municipale.

Lundi 10 mai, à 2 heures de l'après-midi: Fêtes nautiques, courses et joutes dans le Vieux Port.

A 9 heures du soir: Défilé de bateaux illuminés et grande fête vénitienne dans le Vieux Port, terminée par un grand feu d'artifice.

Le Concours régional tiendra ses assises au Prado du 1^{er} au 9 mai prochain.

L'Exposition industrielle, installée à la rue Colbert, s'ouvrira le 8 mai et durera trois mois environ.

L'Exposition des Beaux-Arts, installée dans le local de l'école de dessin, s'ouvrira le 8 mai pour prendre fin en juillet.

LETTRES PARISIENNES

(Correspondance particulière du Journal de Monaco)

Les offices de la semaine sainte ont attiré, cette semaine, à Paris dans les églises un concours extraordinaire et qui a frappé tous les yeux. Il est consolant de constater que les sanctuaires s'emplissent d'autant plus que s'accroissent davantage les efforts de l'athéisme contre eux. La persécution ne fait que surexciter les cœurs et stimuler le zèle des timides. On l'a bien vu aux trois mille personnes qui ont reçu la communion à la seule église Notre-Dame-des-Victoires, par exemple; même affluence à Notre-Dame où la retraite a été suivie par l'élite du monde parisien: maréchaux de France, officiers supérieurs, sénateurs, députés, même des fonctionnaires publics très haut placés, sans compter de nombreuses notabilités appartenant au monde des lettres, des arts, etc. La

semaine a été bonne pour la foi à tous les rangs de l'échelle sociale, et il y a une bien douce satisfaction à le constater, au milieu de tant de sujets de tristesse qui nous accablent journellement.

La mort en cette belle semaine n'a pas malheureusement fait trêve à son œuvre et elle a emporté un des plus brillants et sympathiques gentilshommes de l'armorial français, le duc de Castries. Le 16 avril, le duc recevait de sa femme et de quelques intimes une avalanche de fleurs à l'occasion du quarante-huitième anniversaire de sa naissance, et trois jours après, en même temps que les bouquets se fanaient, il rendait tout à coup le dernier soupir, succombant à la maladie de cœur dont il souffrait depuis longtemps. Frère de la maréchale de Mac-Mahon duchesse de Magenta, et de la comtesse Jeanne de Beaumont, le duc de Castries avait épousé M^{lle} Iphigénie Sina, fille du feu baron Sina de Noyos et sœur de la princesse Mavrocordato, de la princesse Ypsilanti et de la comtesse de Wimpfen. Aucun enfant n'étant né de cette alliance, le titre ducal du défunt passe à la branche cadette de la maison de Castries représentée par le comte René de Castries, qui de son mariage avec M^{lle} de Bryas, n'a pas moins de sept enfants dont trois fils.

Après avoir servi dans l'armée et s'être brillamment conduit pendant le siège de Paris, le duc de Castries avait dû abandonner l'uniforme par suite du mauvais état de sa santé. Pour donner toutefois carrière à son activité, il reprit, avec le concours du comte Hallez-Claparède et du baron de Soubeyran, l'écurie de courses de M. Fould et, en l'augmentant considérablement, lui acquit une prospérité dont les victoires de *Frontin* et de *Little-Duck* furent le témoignage retentissant. La mort du duc ne fera pas disparaître la casaque rose et blanche du *ring* : l'écurie continuera à fonctionner sous le nom de son entraîneur : T. Carter.

De la tournure la plus élégante, aimable sans banalité, généreux sans ostentation, aristocrate des pieds à la tête, le duc de Castries n'était pas seulement grand seigneur parce que la nature l'avait placé à ce rang, il l'était par vocation, et c'est là ce qui caractérisait sa physionomie et lui assurera un souvenir durable. Très épris de faste et d'éclat, possédant au plus haut point le sens du beau-vivre, il avait merveilleusement restauré et aménagé le vieil hôtel de Castries, rue de Varennes. C'est là que sa veuve, dont le dévouement toujours en éveil, les soins aussi délicats qu'intelligents ont retardé pendant près de dix ans la triste épreuve qui la frappe, a reçu de toutes parts des témoignages de condoléance qui ne sauraient manquer d'être un adoucissement à son immense chagrin.

L'opinion publique a accueilli avec une satisfaction marquée la nomination de M. Savorgnan de Brazza au poste de commissaire général du gouvernement au Congo et au Gabon. M. de Brazza s'était toujours défendu d'accepter cette situation, mais il a dû céder devant les instances du ministre et le sentiment des services que ses nouvelles attributions lui permettront de rendre. Il aura pour adjoint un lieutenant-gouverneur au Gabon, le docteur Ballay, qui séjournera au Gabon, distant de trois mois de marche du Congo français.

M. de Brazza est en ce moment à Paris avec son frère M. Jacques de Brazza, chargé principalement d'une mission scientifique et qui a rapporté avec lui de nombreuses caisses contenant des objets de tous genres destinés à l'exposition en train de s'organiser.

L'heure est aux ventes d'ateliers d'artiste. Après la vente de Voillemot, de Feyen-Perrin — qui a produit vingt-cinq mille francs — voici celle des œuvres du regretté Alphonse de Neuville. Cette vente, qui aura lieu dans les premiers jours de mai, comprendra, avec les tableaux, aquarelles, dessins à la plume et au crayon du maître, des armes de guerre, des coiffures militaires et des pièces d'armement qui garnissaient son atelier. Parmi les peintures, on trouvera le *Parlementaire*, la *Passerelle de la gare de Stryng*, l'*Attaque d'une maison barricadée*, tous tableaux popularisés par la gravure et bien connus de tous. On peut s'attendre à des enchères à sensation à propos de ces œuvres hors ligne.

L'art, d'ailleurs, va triompher sur toute la ligne avec le mois nouveau, car c'est le 1^{er} mai qu'ouvre le

Salon. Comme l'an passé, la veille, l'entrée au vernissage sera payante. La recette sera appliquée à la fondation d'une maison de retraite pour les artistes pauvres, et tous les ans, jusqu'à nouvel ordre, recevra la même attribution. L'année dernière, c'étaient les victimes du Tonkin qui en avaient bénéficié.

On ne peut qu'applaudir au projet philanthropique mis au jour cette année. A côté des artistes dont les hôtels resplendissent autour du parc Monceau, il y en a bon nombre d'autres qui, vieillissant sous la palette, ont toutes les peines du monde à s'assurer un gîte dans quelque maison garnie des Batignolles ou de Montparnasse. Offrir à ces vétérans de l'art un asile digne d'eux et où leur vieillesse trouvera toute la sollicitude désirable est une noble et généreuse pensée qui excusera désormais la journée du vernissage, cette échéance annuelle et mémorable de la badauderie parisienne.

BACHAUMONT.

BIBLIOGRAPHIE

MÉMOIRES POUR SERVIR A L'HISTOIRE NATURELLE, STATISTIQUE, INDUSTRIELLE, AGRAIRE, POLITIQUE, MORALE ET RELIGIEUSE DE LA COMMUNE DE CONTES ET DU HAMEAU DE SCLOS, etc. par l'abbé Antoine CAUVIN, — 1 vol. in-12, Nice, imprimerie et librairie du Patronage de Saint-Pierre.

Sous ce titre, M. l'abbé Antoine Cauvin, frère de dom Sixte Cauvin, fondateur du collège français de Monaco en 1832, et auteur lui-même de l'*Abrégé chronologique de l'histoire de Monaco* publié en 1834, vient de faire paraître un curieux recueil de notes sur le comté de Nice, mais principalement sur le hameau de Sclos, berceau de sa famille.

Outre de minutieux relevés statistiques et de nombreux emprunts aux annalistes du pays, des traits de mœurs bien typiques signalent à l'attention cet ouvrage d'un caractère tout particulier et d'où se dégage comme un fumet de terroir auquel se complait l'écrivain. D'après lui, la gracieuse coiffure féminine dite *capeline*, qui tend à disparaître juste au moment où ses analogues venues du Japon semblent se populariser, remonterait au XIII^e siècle.

Nous relevons dans la partie historique qu'en 1247, une bulle du pape Innocent IV mentionnait l'église de Saint-Martin à Monaco (de castro Monœci), parmi celles relevant de l'abbaye de Saint-Pons. En 1337, l'église de Monaco était gouvernée par un délégué apostolique *nullius in diocœsibus*. En 1690, le curé de Monaco était prieur d'une chapellenie de Contes.

Le volume que nous avons sous les yeux laisse à désirer sous le rapport de la correction et de l'élégance typographiques. Les leçons de M. G. Daupeley-Gouverneur, qui a si magistralement tracé les règles à suivre par le *Compositeur et le Correcteur typographes* (1 vol. in-12), et qui prêche si bien d'exemple à Nogent-le-Rotrou, pourraient être utilement mises à profit par l'œuvre si intéressante du Patronage de Saint-Pierre.

S. M. la reine de Roumanie est appréciée des lettrés et des délicats de tous les pays. L'on sait que, sous le nom de Carmen Sylva, elle a publié des poésies, des nouvelles qui ont fait leur chemin dans le monde, absolument comme si elles étaient l'œuvre d'un écrivain de profession. C'est une partie de ces poèmes et de ces nouvelles dont on publie aujourd'hui la traduction sous le titre de *Nouvelles* (Hachette).

Elisabeth, reine de Roumanie, née princesse de Wied, est fille du prince Hermann, qui fut un philosophe et un penseur, et de la princesse Maria de Nassau. C'est dans les sites pittoresques et les bois ombreux qui entourent le château de Neuwied que se passa sa jeunesse, et quelques-uns de ses plus beaux vers datent du temps où, encore presque enfant, elle courait librement sur les collines qui ont le cours du Rhin pour horizon. Avec la poésie, la peinture et la musique se partageaient son temps. Cette éducation première se sent bien dans les récits que nous avons sous les yeux, et dont le titre de *Dessins à la main* (*Handzeichnungen*), rappelle le vieil adage : *Ut pictura poësis*. Les dix récits dont est composé ce recueil montrent le talent de l'auteur sous des aspects très divers et prouvent la souplesse de son talent.

La Société héraldique et généalogique de France, fondée en 1879, vient de reprendre la publication de son *Bulletin*, suspendue depuis quelques mois par suite d'une réorganisation administrative. Il paraît une livraison tous les mois, composée de deux feuilles in-8° à deux colonnes consacrées aux notices généalogiques,

documents historiques, variétés, chroniques et bibliographie intéressant les familles. Les rédacteurs de cette publication restent fidèles à leur programme résumé en ces quelques lignes : « Ceci n'est ni une œuvre de parti ni une œuvre de caste, c'est un livre d'histoire. »

Ou s'abonne à Paris, 56, quai des Orfèvres. Un an 12 francs pour la France, 15 francs pour l'étranger.

CAUSERIE

La Comète

Les journaux annoncent depuis quelque temps que deux et même trois comètes sont actuellement visibles au ciel pour les astronomes, et doivent être bientôt visibles à l'œil nu pour tout le monde; on dit même que l'une d'entre elles doit rivaliser d'éclat avec celles que nous avons admirées en 1874 et en 1882.

M. Camille Flammarion donne à cet égard au *Petit Journal* des explications que nous allons résumer.

Les astronomes observent, en effet, depuis plusieurs mois, trois comètes nouvelles : la comète Fabry, découverte le 1^{er} décembre dernier à l'Observatoire de Paris; la comète Barnard, découverte le 5 décembre aux Etats-Unis, et la comète Brooks, découverte le 26 décembre également aux Etats-Unis.

On attend même en ce moment le retour d'une petite comète périodique. Mais aucune de ces visiteuses ne sera comparable comme éclat à la magnifique comète de 1882. La dernière, absolument télescopique et réservée aux puissants instruments des observatoires, la comète Brooks, est déjà envolée; mais il nous en reste deux qui peuvent intéresser l'attention d'un grand nombre de lecteurs.

Elles sont voisines l'une de l'autre, et l'une d'entre elles, la comète Fabry, est même visible à l'œil nu. Malheureusement, elles sont bien mal placées dans le ciel pour les habitudes de nos sociétés modernes. Au lieu de se montrer le soir, à la nuit tombée, en ces heures charmantes de nos douces soirées printanières que l'on aimerait consacrer à la contemplation, elles habitent la constellation d'Andromède qui justement, à cette époque de l'année, descend sous notre horizon avec le jour et ne remonte qu'une heure environ avant l'aurore.

Ce ne sont donc que les personnes matinales qui pourront se donner le plaisir de chercher la comète et de constater qu'elles ont une assez bonne vue pour la reconnaître, car elle vient seulement de sortir du domaine télescopique pour arriver aux limites de la visibilité. Heureusement, son éclat augmente très rapidement d'une nuit à l'autre.

Pour trouver dans le ciel cette visiteuse éthérée, il faut se lever vers trois heures et demie du matin et regarder dans la direction du nord-est, à une faible hauteur au-dessus de l'horizon.

Tous ceux qui ont un peu l'habitude d'observer les étoiles connaissent les sept étoiles du Chariot, ou la Grande-Ourse, l'étoile polaire, qui marque le nord, et au-delà la Chaise ou Cassiopée, puis les étoiles Alpha, Bêta et Gamma, d'Andromède, — juste à l'opposé de la Grande-Ourse, relativement à l'étoile polaire.

Eh bien, la comète se trouve actuellement à droite de l'étoile Bêta d'Andromède, de deuxième grandeur. Elle se déplace assez rapidement dans le ciel, marchant vers la gauche; elle passera tout contre cette étoile le 23 et, continuant sa marche, se dirigera vers l'étoile Alpha du Triangle, près de laquelle elle passera le 25 pour s'élançer ensuite vers le Bélier.

Malheureusement, cette région du ciel est, à l'époque actuelle de l'année, juste au-dessus de l'horizon, de sorte qu'une atmosphère très pure est nécessaire pour permettre de distinguer un astre aussi pâle que cette minuscule comète. Elle n'est que de cinquième grandeur, c'est-à-dire très faible, puisque les étoiles de sixième grandeur sont les dernières que l'on puisse voir à l'œil nu. Pour la plupart des vues, une jumelle de théâtre sera fort utile.

Les chercheurs seront pourtant récompensés de leur peine par le plaisir qu'ils éprouveront à voir une charmante petite comète, dont la queue est six fois plus longue que le diamètre de la lune, et qui va augmenter d'éclat de jour en jour avec une étonnante rapidité.

Pour donner une idée de cette augmentation d'éclat, remarquons qu'elle est actuellement 178 fois plus brillante que le jour de sa découverte. Ce chiffre de 178, donné pour la date du 20, devient 228 le 22, 296 le 24, 381 le 26, 463 le 28 et 488 le 30, comme le montrent les données publiées par la *Revue mensuelle d'Astronomie populaire*.

Lorsqu'on aura trouvé la comète, on pourra chercher à la jumelle, un peu à gauche de la même étoile

d'Andromède, qui, tout à l'heure nous a servi de point de repère.

La seconde voyageuse, la comète Barnard, se trouve justement là, et son éclat augmente aussi très rapidement, au point qu'il peut bien se faire qu'il atteigne celui de la première, de sorte que, dans quelques jours, on pourra sans doute voir à l'œil nu deux petites comètes voisines, qui se rencontrent par hasard en perspective sur les mêmes chemins célestes, mais qui ne se connaissent pas et n'ont aucun rapport entre elles.

La seconde comète s'élève vers le nord, et restera visible plus longtemps, car la première descend au contraire vers le soleil, et, dès le 26, elle disparaîtra définitivement sous l'horizon.

Nous reviendrons sur ce sujet si la seconde comète devient visible à l'œil nu. Bornons-nous aujourd'hui à dire que la première s'approche de la terre avec une grande rapidité, arrivant sur nous d'un vol oblique, pour glisser toutefois à une distance respectueuse.

Hier, 20 avril, sa distance était de 55 millions de kilom. ; aujourd'hui, elle est moindre ; demain, elle sera encore moindre, mais ne descendra pas au-dessous de 29 millions de kilomètres le 30 avril, date de sa plus grande proximité.

Cette fois-ci encore, aucune crainte de rencontre. Du reste, elle court vite, — et nous aussi, — de sorte que lors même qu'elle couperait juste la route que notre planète suit dans l'espace, dans sa révolution autour du soleil, il faudrait encore qu'elle y passât juste au même moment pour qu'une rencontre fût possible, car, en une heure seulement, la terre a parcouru plus de cent mille kilomètres. Ces jours-ci, la vitesse de la comète dans l'espace est de un million de lieues par jour environ, ou de 167,000 kilomètres à l'heure. Cette vitesse va diminuer graduellement, car la comète s'éloigne du soleil.

Tels sont les documents actuellement entre les mains des astronomes sur cette visiteuse céleste.

L'Administrateur-Gérant: F. MARTIN.

Conformément au Règlement du Cercle des Étrangers de Monte Carlo, l'entrée des Salons n'est accordée qu'aux personnes munies de Cartes.

Ces Cartes sont délivrées au bureau du Commissaire Spécial.

Elles sont valables :

Les unes, pour l'Atrium, la Salle des Fêtes et le Salon de Lecture.

Les autres, pour toutes les Salles indistinctement.

L'entrée des Salles de Jeu est interdite aux habitants de la Principauté ; elle est également interdite aux habitants du département des Alpes-Maritimes, à l'exception des membres des principaux Cercles.

L'ADMINISTRATION.

MOUVEMENT DU PORT DE MONACO

Arrivées du 19 au 25 avril 1886

CANNES, b. Fortune, fr., c. Moutte, sable.
 ID. b. Charles, fr., c. Allégre, id.
 ID. b. Gambetta, fr., c. Fornéro, id.
 ID. b. Marceau, fr., c. Gardin, id.
 ID. yacht à voiles Audacieux, fr., c. Lagrange, passagers.

Départs du 19 au 25 avril 1886

VAREGGIO, b. Penelope, ital., c. Bertilotti, sur lest.
 CANNES, b. Saint-Joseph, fr. c. Davin, id.
 ID. b. Trois-Freres, fr., c. Ricord, id.
 ID. b. Fortune, fr., c. Moutte, id.
 ID. b. Charles, fr., c. Allégre, id.
 ID. b. Gambetta, fr., c. Fornéro, id.
 ID. b. Marceau, fr., c. Gardin, id.

Étude de M^e LOUIS VALENTIN, notaire à Monaco

Aux termes d'un acte passé devant M^e VALENTIN, notaire à Monaco, le seize avril mil huit cent quatre-vingt-six, 1^o monsieur Laurent Bellando, pharmacien ; 2^o monsieur Jean Cruzel, pharmacien, 3^o et monsieur Louis Colignon, docteur en médecine, et madame Carensine Bellando, son épouse de lui autorisée, tous demeurant et domiciliés à Monaco, ont vendu à monsieur Pierre Botta, pharmacien autorisé, demeurant et domicilié à Monaco, le fonds de pharmacie exploité à Monaco, rue du Milieu, dénommée *Pharmacie Muratore*.

Les oppositions, s'il y a lieu, devront être formées, à peine de déchéance, dans le délai de dix jours, au domicile élu en l'étude dudit M^e Valentin, notaire.

Étude de M^e DONNÈVE, avocat rue des Briques, à Monaco

VENTE SUR FOLLE ENCHÈRE

Il sera procédé, le huit mai prochain, jour de samedi, à dix heures du matin, en l'audience des criées du Tribunal Supérieur de la Principauté de Monaco, séant au Palais de Justice, à Monaco, tenue par monsieur Schaufli, vice-président, commis à cet effet ;

En vertu de l'article 393 du Code de procédure civile, et faute par les demoiselles Jeanne, Georgette et Honorine, sœurs Gaziello, majeures, sans profession, demeurant à Monaco, adjudicataires, d'avoir justifié de l'acquit des conditions exigibles de l'adjudication ;

A la requête de la dame Mathilde Gaziello, veuve Oulion, sans profession, domiciliée à Monaco, ayant M^e Donnève pour avocat,

A la revente sur nouvelle folle enchère, et en un seul lot, d'un immeuble dont la désignation suit :

DÉSIGNATION

Un groupe de trois maisons sises à Monaco, quartier de la Condamine, et connues sous le nom d'Annexe de l'Hotel des Bains. Une grille en fer, fixée sur parapet, entoure la propriété au midi et à l'est. Le bâtiment principal fait face au boulevard de la Condamine.

En arrière de ce bâtiment et formant, au nord et à l'ouest, deux des côtés de la cour, se trouvent deux autres constructions dites bâtiments de dépendances.

Le tout occupe un terrain d'une superficie de quatorze cent soixante-dix mètres cinquante-cinq décimètres carrés, et confronte, dans son ensemble : de l'est, au boulevard de la Condamine ; de l'ouest, au sieur Joseph Marquet ; du nord, au sieur François Aureglia, et du midi, à l'avenue Caroline.

Ledit immeuble, dépendant de la succession Gaziello, a été adjugé aux dites demoiselles Gaziello, par ordonnance d'adjudication du vingt-deux mars dernier, intervenue en suite de la licitation ordonnée par jugement du 21 juillet dernier, enregistré, moyennant la somme principale de quatre-vingt-cinq mille francs, outre les charges.

MISE A PRIX

La revente sur nouvelle folle enchère se fera aux clauses et conditions du cahier des charges, déposé, pour parvenir à l'adjudication, et, en outre, à la charge des frais de folle enchère, et sur la mise à prix de **soixante mille francs**.

Fais et rédigé par M^e Donnève, avocat de la poursuivante, à Monaco, le 10 avril 1886.

Ch^{er} A. DONNÈVE.

Enregistré à Monaco, le 10 avril 1886, f^o 91 v^o, c^o 6. Reçu un franc.

RAISSEGUIER.

L'Art et la Mode, journal de la vie mondaine.

8, rue Halévy, Paris

Sommaire du n^o 21, 7^{me} année (24 avril 1886) :

Art et Chiffons, par Frivoline, dessin de G. de Billy. — Gazette héraldique, par H. Gourdon de Genouillac. — Une méprise, par Feather, dessin de Hy. — Les Eaux d'Argelès, par Gazost, dessin de Hyet de Karl. — Le premier amour de Chérubin, par de Valleneuse, dessin de H. Gerbault. — La Mandoliniste, dessin de Henri Lévy. — Chronique mondaine, par Montjoye, dessin de Lucas. — Portrait de S. A. R. la princesse Isabelle d'Orléans, d'après le tableau de Chaplin. — A travers les théâtres, par Vert-Vert, dessin de G. de Billy. — Chronique du sport, par Maubourguet. — Chronique financière, par Bonconseil. — Petites Correspondances, par Le Commandeur.

MAISON CARDANI

Peinture — Bâtiment — Décoration — Papiers peints — Vitrerie — Dorure — Série de Prix du Pays. — 5, rue des Moneghetti, villa Cardani.

BULLETIN MÉTÉOROLOGIQUE (Hauteur de l'observatoire, 65 mètres)

AVRIL	PRESSIONS BAROMÉTRIQUES réduites à 0 de température et au niveau de la mer.					TEMPÉRATURE DE L'AIR (Le thermomètre est exposé au nord)					HUMIDITÉ RELATIVE moyenne	VENTS	ÉTAT DU CIEL	
	9 h. du mat.	midi	3 h. du soir	6 h. du soir	9 h. du soir	9 h. du mat.	midi	3 h. du soir	6 h. du soir	9 h. du soir				
	20	751.8	752.1	751.9	751.8	752.5	14.8	14.6	13.4	13.4				12.4
21	55.8	56.8	56.8	57.8	58.3	15. »	16. »	16.2	14. »	13.4	77	S E id.	beau	
22	59.9	61.9	61.9	61.9	62.7	16. »	16. »	16.2	15. »	13.4	82	S E id.	id.	
23	65.2	64.9	64.8	64.9	65.1	15. »	15.2	16. »	15. »	14. »	77	S E id.	id.	
24	65.4	64.8	64.3	64.3	64.4	15.2	16. »	16. »	15.8	14.6	71	S E id.	id.	
25	63.3	62.8	61.9	62.2	64.4	16.4	17.4	17.8	18. »	16.2	70	S E id.	id.	
26	61.1	61.2	59.3	59.1	59.3	17.6	18.8	19.2	18.4	18. »	61	S E id.	id.	
DATES											20 21 22 23 24 25 26			
Températures extrêmes					Maxima	15.1 17.4 18. » 16.6 19.6 18. » 23.2							Pluie tombée : 0 ^{mm}	
					Minima	10.9 11.1 11. » 11.9 12.3 13.3 14. »								

En vente à l'Imprimerie du Journal :

L'ANNUAIRE DE LA PRINCIPAUTÉ DE MONACO POUR 1886

1 vol. petit in-8^o, de 304 pages, cartonné.

LOUIS NERI

HORLOGERIE, BIJOUTERIE

Galerie Avenue des Spelugues — Monte Carlo

HOUSE AGENT

Agence de Location (Villas)

VENTE DE TERRAINS dans de bonnes conditions. — S'adresser à M. F. GINDRE, avenue de la Gare, Monaco-Condamine.

HOTEL DE NICE

Café-Restaurant

MONACO — 9, Avenue de la Gare — MONACO

LE NEN, Propriétaire

Déjeuner, 3 fr. — Dîner, 4 fr., Vin compris

BELLES CHAMBRES DEPUIS 2 FR. PAR JOUR

RESTAURANT A LA CARTE. CONSOMMATIONS DE 1^{er} CHOIX

RECOMMANDÉ AUX VOYAGEURS DE COMMERCE

AGENCE INTERNATIONALE

Fondée en 1882

1, Rue Florestine, Monaco-Condamine

dirigée par F. GASTAUD, ARCHITECTE-GÉOMÈTRE

Locations de villas et appartements meublés ou non meublés. — Vente et achat de terrains, villas, maisons de produit et fonds de commerce. — Levé de plans. — Projet de constructions, devis, conduite et métré de travaux. — Expertises. — Gérance d'immeubles. — Recouvrement de loyers. — Renseignements gratuits.

BAZAR

MAISON MODÈLE

MONTE CARLO

FARALDO, Propriétaire

Médaille d'argent à l'Exposition d'Anvers

Chaussures en tous genres — Bonneterie de fantaisie — Chemises — Cravates et gilets de flanelle — Ombrelles et parapluies haute nouveauté — Ganterie — Mercerie et rubans — Eventails à tous prix — Brosserie et éponges — Articles ivoire — Parfumerie de Monaco et autres premières marques — Fournitures de bureau et papeterie — Marquinerie fine, articles de Paris — Photographies et images — Marquetterie du Pays — Roulettes et tapis, articles de jeux — Jouets d'Enfants — Nouveautés de Paris — Pipes, fume-cigares et cigarettes écume et ambre — Articles de voyage — Grand choix de bijouterie fantaisie.

OUVERTS TOUTE L'ANNÉE

ÉTABLISSEMENT RECOMMANDÉ AUX BAIGNEURS ET AUX TOURISTES

PENSION : depuis 10 fr l'hiver — depuis 8 fr. l'été

GOUTTE, RHUMATISME, NÉURALGIES, LYMPHATISME, ANÉMIE, SCROFULE, MALADIES DE LA GORGE ET DE LA POITRINE.

Envoi franco de Notices et Tarifs — S'adresser au Directeur.

MONACO. — Imprimerie du Journal de Monaco. 1886.